

S'initier à la paie

2 jours (14h)
Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 31/01/2024

800€ NET

Acquérir les bases de la Paie

Objectifs

- Connaître l'environnement juridique de la paie et la législation sociale
- Comprendre les fondamentaux : vocabulaire, règles, rubriques du bulletin
- Structurer ses connaissances relatives à la paie
- Identifier les principaux éléments du brut social

Compétences visées

- Acquérir les bases de la Paie
- Déterminer les éléments du bulletin : salaire Brut, cotisations sociales, salaire Net
- Etablir un bulletin de Paie simple

Public

Toute personne souhaitant acquérir les connaissances de base pour traiter un bulletin de paie simple.

Prérequis : Aucun pré-requis

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Comprendre le cadre général de la paie

- Les mentions obligatoires, facultatives et interdites sur le bulletin de paie
- Les rubriques du bulletin (détaillé et clarifié)
- La structure du bulletin de paie : le salaire brut, les cotisations sociales, le salaire net

S'initier à la paie

Constitution du salaire brut

- Détermination du salaire de base (la mensualisation, le SMIC et le minima conventionnel)
- Les éléments intégrés au salaire brut (primes et indemnités légales ou conventionnelles)
- Les éléments de salaire en rapport avec la durée du travail : travail de nuit, dimanche, jours fériés,...

Les cotisations sociales

- Définition de l'ensemble des cotisations sociales salariales et patronales
- La notion d'effectif et les taux fixes et variables
- Les organismes collecteurs : URSSAF, POLE EMPLOI, AGIRC-ARRCO, PREVOYANCE ET MUTUELLE
- Distinction des différentes bases de cotisations (plafonnées, non plafonnées)

Détermination du salaire net

- Les acomptes et avances sur salaire
- Le calcul du Net à payer et du Net imposable
- Le Prélèvement à la source
- Les Indemnités de rupture (notions de base)

Illustration : exemples de bulletin de paie

Cas pratiques : réalisation d'un bulletin simple

Dates & lieux

-  14 et 15 février 2024
-  Le Mans
-  19 et 20 février 2024
-  Angers
-  30 septembre et 1er octobre 2024
-  Angers
-  Nous consulter pour les dates

S'initier à la paie

 Nantes / St-Herblain

 Nous consulter pour les dates

 La Roche sur Yon



Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.



Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures.



Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation ; A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM - quizz - mise en situation ...).

Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.